

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1148

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,
M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière,
M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne,
M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 43 par la phrase suivante :

« Arianespace et ArianeGroup seront nationalisés. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES propose de donner les moyens à la France de rendre sa politique spatiale souveraine et autonome.

La France est une grande nation spatiale. Nous disposons des moyens techniques et politiques pour proposer à l'humanité un projet soutenable d'étude et d'utilisation pacifique de l'espace. Notre pays dispose du deuxième budget par habitant-e au monde pour l'espace (30 € par habitant-e et par an). Une partie de cet argent a financé en 2022 plus de 24 % du budget de l'ESA. C'est le seul pays européen ayant la maîtrise de l'ensemble des technologies spatiales.

Pourtant, dans le projet de LPM présenté, le ministère abandonne certains projet au profit d'une coopération européenne incertaine. L'Europe n'a pas été à la hauteur ces dernières années . Elle n'a pas voulu racheter l'entreprise stratégique qu'est OneWeb lorsque c'était possible, malgré les tentatives du commissaire Thierry Breton. C'est pour cela que nous proposons la nationalisation de

ces industries stratégiques et essentielles à une politique spatiale d'envergure et souveraine pour notre pays.